



mon jardin sans pesticide



Stop aux produits phytosanitaires !

Nous pouvons agir
autrement



EN PRÉVENTIF

Pour éviter l'apparition de mauvaises
herbes ou de maladies

- ◆ Sélectionnons des plantes et des variétés adaptées au type de sol, à l'orientation du jardin et au climat
- ◆ Utilisons des paillages naturels et des plantes couvre-sol, des extraits de plantes (ex : purin d'ortie)
- ◆ Pour limiter les maladies, changeons les cultures de place chaque année
- ◆ Plantons des haies fleuries par exemple pour accueillir des insectes auxiliaires (coccinelles...)

EN CURATIF

Dès l'apparition des mauvaises
herbes ou de maladies

- ◆ Identifions le problème : notre jardinerie peut nous conseiller
- ◆ Les pucerons peuvent être limités par l'application de savon noir
- ◆ Pour désherber, privilégions :
 - l'action mécanique : binette, sarcloir...
 - le désherbeur thermique
 - le déversement d'eau bouillante (ex : l'eau de cuisson des pâtes, ...)



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.eau-adour-garonne.fr

Produits phytosanitaires

attention danger !



L'utilisation de produits phytosanitaires peut altérer :

- ◆ La qualité de l'eau de nos rivières et des nappes souterraines
- ◆ La qualité de nos récoltes qui peuvent contenir des résidus de ces produits
- ◆ Notre santé et celle de notre entourage lors de leur manipulation (préparation, pulvérisation, nettoyage) et de leur stockage

En jardinant nous pouvons contaminer l'eau quand :

- ◆ Nous désherbons les surfaces imperméables (trottoirs, allées,...) sur lesquels l'eau de pluie ruisselle et entraîne les produits qui s'y trouvent
- ◆ Nous vidons les fonds de pulvérisateurs ou de bidons dans les caniveaux ou les éviers
- ◆ Nous traitons trop près des points d'eau et des fossés



mon
jardin sans
pesticide



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

www.eau-adour-garonne.fr

